

### Pass'jeunes



**La ville propose un accueil dédié aux CM2 et aux 6<sup>èmes</sup>**, afin de faciliter la transition entre l'ALSH et le Point Jeunes tout en proposant des activités culturelles, sportives et ludiques. Le pass'jeunes se déroule lors des vacances de novembre, de fin d'année, de février et d'avril.

**Prochaine accueil : vacances d'automne 2019**

Il vise également à favoriser l'autonomie des jeunes, où chaque enfant a la possibilité de choisir son activité et d'être acteur de ses vacances.

**Le Pass'Jeunes ouvre de 9h à 17h.** Les enfants sont accueillis dans les locaux de la Maison des Associations (à côté du Point Jeunes) avec une restauration prévue à la cantine de [la cuisine centrale de Naintré](#).

Une garderie est possible à [l'Accueil de Loisirs](#) le matin ou le soir au tarif de 1,50 € ( soit 3€ la journée). Les déplacements entre les deux services se font à pied ou en mini-bus si mauvais temps.

**Tarifs : entre 5€ à 10€ la journée ou entre 20€ à 40€ la semaine en fonction du quotient familial.**

- [Fiche de liaison pour l'année 2018-2019](#)
- [Règlement intérieur](#)
- [Droit à l'image](#)

**Inscription et renseignements :**

Point Jeunes : 05 49 23 61 28 - [pointjeunes\[@\]naintre.fr](mailto:pointjeunes[@]naintre.fr)